

BUREAU DE NORMALISATION DE L'AÉRONAUTIQUE

NORME FRANÇAISE

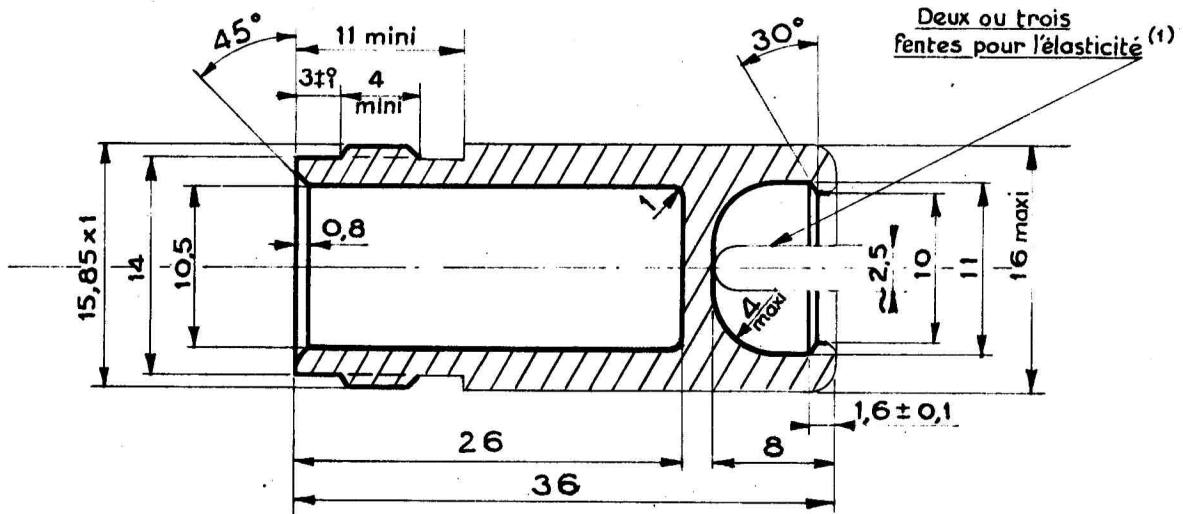
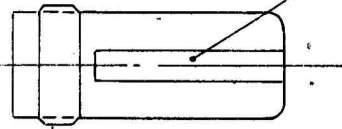
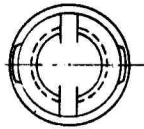
PROTECTEUR D'EMBOUT
DE CABLE D'ALLUMAGE

NF
L 93-810
Juin 1954

Dimensions en millimètres

La présente norme n'impose que les conditions d'interchangeabilité : Seules les parties indiquées en trait fort sont normalisées. Le contour en trait fin représente les parties dont l'exécution est libre.

Pour manœuvre :
Baguettes, stries ou cannelures
groupées en deux ou trois zones.



TOLÉRANCES. — Sur toutes cotes sans indication spéciale : $\pm 0,25$.

(1) L'élasticité doit permettre d'amener le diamètre 10 à 11 sans rupture.

Homologuée
le 30 juin 1954
J.O. du 6/8/54

BNAé 709 12